

Fiche 4 - Coûts d'exploitation et d'entretien

Ces coûts couvrent toutes les dépenses afférentes au fonctionnement d'une centrale, à l'exclusion des charges financières, liées à l'investissement, et des coûts de combustible.

Ils comprennent des composantes communes à toutes les unités électrogènes, notamment :

- frais de personnel d'exploitation,
- matières consommables,
- frais d'entretien,
- frais administratifs,
- impôts, taxes, assurances,
- gestion des déchets,

mais aussi des composantes propres aux centrales nucléaires, telles que :

- radioprotection,
- assistance aux autorités de sûreté,
- gestion des matières nucléaires.

Comme les coûts de construction, ils sont influencés par l'effet de taille et l'effet de duplication sur un même site (les frais de personnel en constituent en effet une partie prépondérante).

Ils subissent certaines dérives en fonction du temps, à la hausse par exemple en fonction de l'âge de la centrale, à la baisse avec la réduction du volume des déchets.

Ils varient d'un pays à un autre, en particulier pour les centrales à charbon, en fonction des réglementations nationales.

Pour les centrales nucléaires, et dans les pays occidentaux, ils interviennent pour 15 % à 20 % dans le coût actualisé du kWh.